

Membres du conseil d'établissement

Représentants des parents

Madame Nancy Meunier, présidente
Madame Véronique Bégin, vice-présidente
Madame Nisreen El-Gadi
Madame Nathalie Estime
Madame Chantal Laramée
Monsieur Jean-Charles Vinet

Représentantes des enseignants

Madame Jessica Ducas
Madame Nadia Gray
Madame Geneviève Pilote
Madame Annie Villeneuve

Représentantes des élèves

Esther Bertrand
Maude Larin-Kieran

Représentant du personnel de soutien

Monsieur Roger Soulière

Représentant du personnel professionnel

Monsieur Stéphane Labbé

Représentant de la direction

Monsieur Patrick Tremblay

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport annuel 2014-2015 se veut un bilan des réalisations et des défis relevés par tous les gens qui s'impliquent à l'école Louis-Philippe-Paré. Tous travaillent fièrement, main dans la main, pour continuer à offrir aux élèves un enseignement et des services de qualité.

Pour ce faire, un nouveau projet éducatif a été adopté afin de bien définir les valeurs et orientations de l'école, de développer un sentiment d'appartenance et susciter la persévérance scolaire, le tout à travers le respect de soi et des autres ainsi que dans un environnement sécuritaire.

Dans le même ordre d'idées, le plan de réussite 2014-2015 a été élaboré afin de bien identifier les moyens utilisés par l'équipe-école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, dans les différents programmes de l'école.

Deux réalisations suscitant une grande fierté ont également été complétées. Les travaux de la 2^e phase de l'Agora qui ont permis d'embellir cet espace de vie et l'implantation du nouveau site Web, convivial et pratique, qui permet d'avoir accès à toute l'information nécessaire relative à l'école.

Puis, sujet qui demeure au centre des préoccupations, l'année 2014-2015 a été marquée par des coupures en éducation. Ainsi, dans le but de maintenir des services quantitatifs et qualitatifs aux élèves, des décisions réfléchies et éclairées ont été prises par la direction, concernant le budget. Celles-ci ont évidemment été soutenues par le conseil d'établissement.

Terminons en soulignant qu'un travail de qualité est effectué dans cette école, avec un point de mire sur les élèves et leur réussite scolaire. Une excellente collaboration est offerte entre l'équipe-école, les membres du conseil d'établissement et la communauté.

Nancy Meunier
Présidente du CÉ



Rapport annuel 2014-2015

École Louis-Philippe-Paré

Coordonnées de l'établissement

235, boulevard Brisebois
Châteauguay (Québec) J6K 3X4

Téléphone : 514 380-8899, poste 5480

Site Internet : www.lpp.csdgs.qc.ca
Courriel : lpp@csdgs.qc.ca



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries



PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

L'engagement

- Implication, participation et responsabilisation;
- Volonté de découvrir, de développer ses passions et d'atteindre ses objectifs.

La rigueur

- Faire preuve de ténacité et de constance;
- Avoir la volonté et la détermination;
- Être conséquent et respecter les échéanciers.

Le respect

- La considération et la compréhension face à la différence d'autrui et l'ouverture d'esprit;
- Une réciprocité saine et positive dans la communication, les échanges et les comportements.

N.B. Un nouveau projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement au mois d'octobre 2014. Celui-ci aura une durée de plus ou moins 5 ans et sera révisé périodiquement.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

Au 30 septembre 2014, la clientèle scolaire de l'école Louis-Philippe-Paré était composée de 1 442 élèves. Cette clientèle se répartissait dans plusieurs secteurs : la 3^e, 4^e et 5^e secondaire au régulier, le Sport-études (SÉ) de la 1^{re} à la 5^e secondaire, le programme d'éducation internationale (PÉI) de la 1^{re} à la 5^e secondaire, les programmes axés sur l'emploi ainsi que l'adaptation scolaire.

Chaque secteur est composé d'enseignants, d'une équipe des services complémentaires et d'une direction adjointe.



PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves de l'école proviennent majoritairement des municipalités de Châteauguay, Léry et Mercier. Ils sont principalement au 2^e cycle du secondaire et sont généralement âgés entre 14 et 16 ans. Cependant, pour les programmes particuliers, nous recevons des élèves de 12 à 21 ans, de différentes municipalités à travers le territoire de la Commission scolaire. Parmi la clientèle scolaire, 15 % de nos élèves ont une langue maternelle différente que le français. De plus, 15 % de nos élèves sont nés à l'extérieur du Québec.

L'équipe-école est composée d'un peu plus d'une centaine d'enseignants : un orthopédagogue, six membres de la direction ainsi que tout près d'une cinquantaine de membres du personnel de soutien ou professionnel : une infirmière, une travailleuse sociale, deux psychologues, une psychoéducatrice, une orthophoniste, deux conseillères en orientation, une animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, une bibliothécaire, un technicien en audiovisuel, douze techniciennes en éducation spécialisée, deux préposées aux élèves handicapés, un animateur à la vie étudiante, huit surveillantes d'élèves, quatre techniciens en travaux pratiques, cinq secrétaires, une technicienne en organisation scolaire et six concierges.



PRÉSIDENTE

Madame Nancy Meunier

DIRECTION

Monsieur Patrick Tremblay

DIRECTION ADJOINTE

Monsieur Joël Bouthillier
Madame Annie Laverdière
Madame Caroline Poirier
Madame Chantal Potvin

COMMISSAIRE

Monsieur Éric Allard

CIRCONSCRIPTION

Châteauguay, secteur ouest #10

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

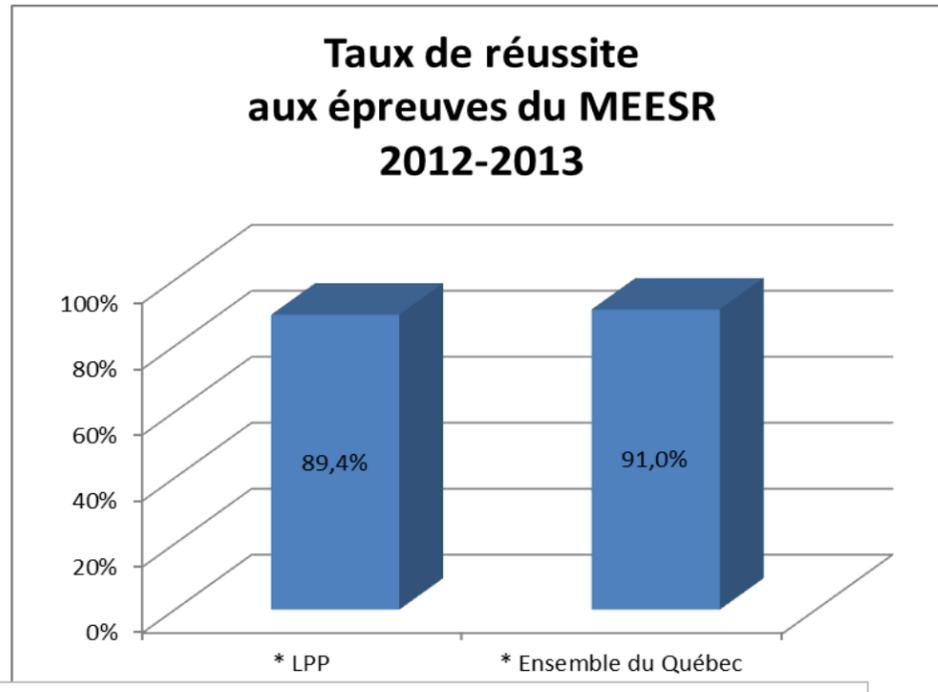
6 octobre 2014
4 novembre 2014
2 décembre 2014
19 janvier 2015
9 février 2015
7 avril 2015
26 mai 2015

PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

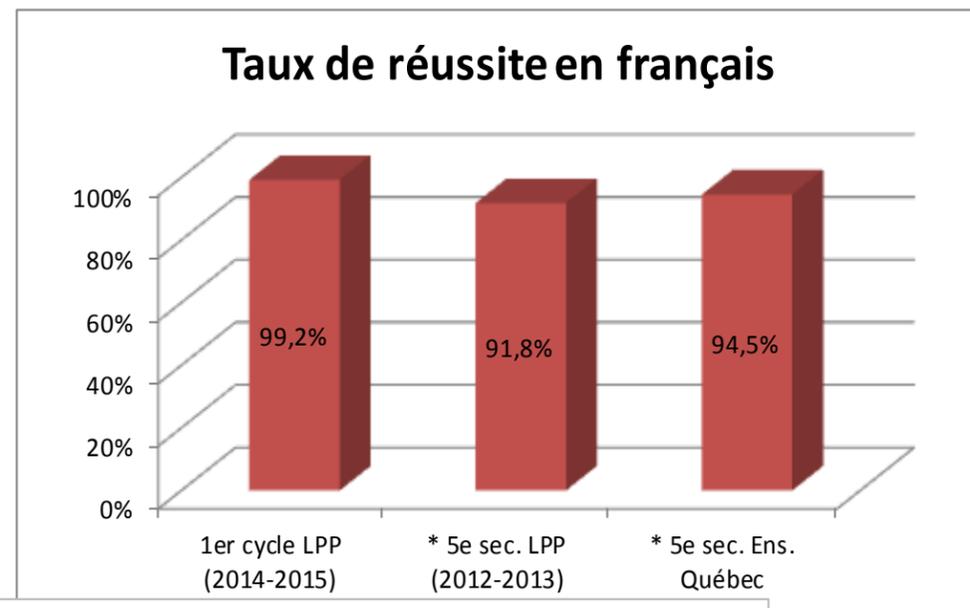
- Adoption des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, découpe et dessine;
- Adoption du budget 15-16 de l'école, du budget 15-16 du CÉ ainsi que le suivi du budget 14-15;
- Adoption d'un nouveau projet éducatif;
- Adoption du rapport annuel du CÉ en 13-14;
- Approbation des activités éducatives demandant un changement aux heures quotidiennes de l'école, des campagnes de financement ou de commandites;
- Approbation des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 15-16;
- Approbation des règles de conduite et mesures de sécurité pour 15-16;
- Approbation des services complémentaires 15-16;
- Approbation du temps alloué à chaque matière (Grille-matières) 15-16;
- Discussion concernant une nouvelle procédure pour l'acquiescement des frais facultatifs (vie étudiante et 2^e transport) et des cahiers d'activités;
- Informations sur les normes et modalités d'évaluation;
- Présentation des nouveaux profils-élites (cirque et danse) pour 15-16;
- Suivi sur le projet éducatif, le plan de réussite et la convention de gestion de l'école.

LE PLAN DE RÉUSSITE DES ÉTABLISSEMENTS

VOLET INSTRUIRE :
FAVORISER UNE EXCELLENTE MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE



* Ces statistiques du MEESSR sont les dernières mises à notre disposition.



* Ces statistiques du MEESSR sont les dernières mises à notre disposition.

VOLET QUALIFIER :
ASSURER LA CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE ET ENCOURAGER LA PERSÉVÉRANCE.

PROPORTION DES ÉLÈVES QUI OBTIENNENT LES QUALIFICATIONS OU UN DIPLÔME EN 2012-2013 :

- * LPP : 86,2 %
- * Ensemble du Québec, secteur public: 82,6%

* Ces statistiques du MEESSR sont les dernières mises à notre disposition.

PROJET ÉDUCATIF
S'UNIR POUR LA RÉUSSITE!

PARMI NOS FORCES

- Communication efficace entre l'école et les parents;
- Fierté de la communauté envers l'école;
- Installations variées (auditorium, terrain synthétique, salle d'entraînement, radio étudiante, etc.);
- Offre de services complémentaires vastes et soutenus;
- Rapports harmonieux entre les élèves et le personnel;
- Sentiment de sécurité.

NOTRE VISION
Notre équipe-école partage la vision d'une école stimulante, privilégiant le développement global de l'élève, tout en mettant à l'avant-plan sa réussite scolaire.

NOTRE COULEUR
L'école Louis-Philippe-Paré cherche à transmettre à ses élèves une couleur de diversité où chaque élève y trouve sa place, et ce, par l'entremise des deux volets suivants : la diversité de nos programmes pédagogiques ainsi que ceux de la vie étudiante.

MISSION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE :
INSTRUIRE
SOCIALISER
QUALIFIER

NOS ORIENTATIONS
Pour accomplir la mission de l'école québécoise, nous donnons différentes orientations et objectifs.

Orientation 1 : Pédagogie diversifiée, rigoureuse et stimulante qui valorise la langue et la culture francophone.

Orientation 2 : Climat éducatif sécuritaire, valorisant et propice à l'apprentissage afin d'amener l'élève à la certification, à la diplomation ou à la qualification.

Orientation 3 : Implication et étroite collaboration avec les parents et la communauté.

NOS OBJECTIFS

- Augmenter la qualification de nos élèves inscrits au Prépex vers le DEP;
- Augmenter le nombre d'élèves diplômables ou en voie de diplomation;
- Dans le cadre de la loi 56, mise en oeuvre du plan de lutte contre la violence et l'intimidation;
- Maintenir le nombre d'élèves s'impliquant dans les activités de l'école;
- Maintenir le taux de certification de FMS et FPI;
- Maintenir le taux de réussite en français de la 2^e secondaire et l'augmenter pour la 5^e secondaire.

NOS VALEURS

L'engagement

- Implication, participation et responsabilisation;
- Nécessité de découvrir, de développer ses passions et d'atteindre ses objectifs.

La rigueur

- Faire preuve de ténacité et de constance;
- Avoir la volonté et la détermination;
- Être conséquent et respecter les échéanciers.

Le respect

- La considération et la compréhension face à la différence d'autrui et l'ouverture d'esprit.
- Une attitude saine et positive dans la communication, les échanges et les comportements.

FAITS SAILLANTS ET BONS COUPS

- Création d'un projet « murale » par les groupes DÉFIS dans le cadre de la semaine de la déficience intellectuelle;
- Entente de collaboration avec trois écoles de danse/cirque de la région ayant pour objectif de débiter le Sport-élites dans ces disciplines;
- Exposition des projets personnels en 5^e secondaire, au PÉI;
- Finalisation de la phase 2 de l'Agora dans le cadre de l'embellissement des cours d'école;
- Implantation d'une nouvelle discipline au Sport-études : patinage de vitesse;
- L'équipe midget AAA gagne la coupe Jimmy-Ferrari (victoire provinciale) et termine deuxième à la coupe Telus (niveau canadien), et ce, pour une 2^e année consécutive;
- Organisation de plus de 15 voyages et sorties, dont un voyage humanitaire;
- Organisation des olympiades pour les élèves du PÉI ainsi que de l'adaptation scolaire;
- Organisation d'un « cross-country » annuel impliquant tous les élèves de l'école;
- Organisation d'un gala d'excellence reconnaissant plus de 100 méritants dans plusieurs catégories;
- Organisation d'un deuxième salon du livre destiné à l'ensemble des élèves, par le cercle de lecture et avec la présence de nombreux auteurs;
- Organisation d'une cérémonie pour les diplômés de l'école;
- Participation au RSEQ pour les élèves de l'adaptation scolaire;
- Remise de la médaille du Gouverneur général du Canada à Méliane Carrier-Favreau lors de la cérémonie des diplômés;
- Remise des médailles du Lieutenant-gouverneur général du Québec à Jean-Nicolas Auger-Labelle et à Marvelouse Louis. Cette cérémonie a eu lieu à LPP.

LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

VOLET SOCIALISER :

AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ CHEZ LES ÉLÈVES, PARTICULIÈREMENT AU NIVEAU DE L'AGRESSION VERBALE ET DE L'INTIMIDATION.

4 rapports d'événements ont été effectués dans le cadre de la loi 56 liée à l'intimidation et à la violence.

AUGMENTER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES À LA VIE ÉTUDIANTE.

- Participation de 106 élèves à « LPP en spectacle » sous le thème « Vogue », et ce, dans diverses catégories dont le chant, la musique, l'humour, la danse, etc.;
- Organisation de « Foliarts » qui permet à plus de 800 élèves d'exposer ou de présenter leurs réalisations dans l'une ou l'autre des trois formes d'arts suivantes : les arts plastiques, l'art dramatique et la musique;
- Une des forces de notre école est la vie parascolaire riche et diversifiée, tant au niveau culturel que sportif. 512 élèves se sont impliqués, soit dans une des 15 équipes sportives parascolaires toutes inscrites au RSEQ de la Montérégie ou encore au sein de différents comités en 2014-2015.
 - L'école a mis sur pied, en 2014-2015, un programme d'activités sportives inter-école offert par le RSEQ Montérégie et qui s'adresse à des jeunes ayant une limitation fonctionnelle, auditive, motrice, intellectuelle, langagière, visuelle ou encore un trouble de santé mentale ou du spectre de l'autisme. Le but était de favoriser leur développement personnel, social ainsi que leur participation à des activités physiques et sportives. Les élèves de l'école ont porté les couleurs des Grenadiers en prenant part à des événements en cross-country, athlétisme, volleyball, hockey-balle et basketball.



PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

La mise à jour du plan de lutte à l'intimidation et à la violence a été approuvée par le conseil d'établissement le 26 mai 2015. Ce plan a été révisé suite à sa mise en place au courant de l'année 2014-2015. Rappelons que le plan de lutte avait été élaboré par un comité de travail composé de membres du personnel non-enseignants, de soutien, d'enseignants et de la direction, en 2012-2013, suite à une consultation (questionnaire) auprès de 1 231 élèves, 386 parents et 68 membres du personnel. L'élaboration de notre plan de lutte a pour but d'améliorer le sentiment de sécurité dans notre établissement. Tous les moyens et les actions mis en place tournent autour de cet objectif. Vous pouvez consulter notre plan de lutte abrégé ainsi que des textes informatifs sur l'intimidation, et ce, sur notre site Internet.

Le personnel ainsi que les élèves seront sensibilisés par la direction sur le plan de lutte et sur la façon de faire un signalement. Finalement, des rencontres de sensibilisation auront lieu auprès des élèves ciblés, au courant de l'année scolaire, s'il y a lieu.

CONNAISSEZ-VOUS LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES?

La CSDGS est un organisme public ayant pour mission d'organiser les services éducatifs de qualité aux élèves, jeunes et adultes, relevant de sa compétence ainsi que de veiller à leur réussite scolaire. Elle a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Enfin, elle contribue au développement social, culturel et économique de sa région.

LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES...

- * 55 établissements, dont 38 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et 2 centres de formation professionnelle.
- * Quelque 25 000 élèves, jeunes et adultes
- * 3 360 membres du personnel (personnel de soutien, enseignants, professionnels et gestionnaires) à temps plein et à temps partiel
- * 6 900 enfants fréquentant les 38 services de garde de façon régulière ou sporadique
- * Environ 13 670 élèves transportés par 230 véhicules (autobus, minibus, berlines, etc.) et 955 trajets différents, pour un total de 15 700 km par jour.
- * Parc immobilier de 306 000 mètres carrés (équivalent de 3 060 maisons unifamiliales).